

"Non, la Côte d'Ivoire n'est pas un pays pauvre très endetté (PPTE) !"

BRVMC000000 - BRVMC
La BRVM Ouvre dans 17h47min

COURS

GRAPHIQUES

ACTUS

ANALYSE ET CONSEILS

HISTORIQUES

FORUM



Depuis plusieurs jours, une campagne de désinformation et d'intoxication circule dans l'espace médiatique et public sur la Côte d'Ivoire supposément redevenue PPTE, entendez Pays Pauvre Très Endetté. Il faut rappeler que cette polémique fait régulièrement irruption dans le débat public, comme en 2022, poussant la Banque mondiale à apporter un démenti formel.

C'est donc dans cette optique qu'il est important de redire très clairement que **la Côte d'Ivoire ne fait plus partie de l'initiative PPTE depuis 2018**. Notre pays est classé au rang des pays à revenus intermédiaires. Ceci nous emmène donc à apporter les précisions suivantes :

- Nos fondamentaux économiques sont solides. La Côte d'Ivoire, première puissance économique de la zone UEMOA présente, dans un contexte international difficile, des perspectives économiques positives portées par les efforts de diversification et de consolidation initiés par le Gouvernement.
- Au sujet de la polémique sur un hypothétique retour de la Côte d'Ivoire au programme Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) : il faut premièrement rappeler que l'initiative PPTE a été créée par le " Club de Paris " en collaboration avec les institutions de Bretton Woods dans le but d'alléger ou de réaménager la dette extérieure des pays présentant des difficultés à l'honorer. **Notre pays a été classé par la Banque mondiale au rang des Pays à revenus intermédiaires** (tranche

inférieure) aux côtés de l'Angola, du Kenya, ou encore du Nigéria . La polémique est en réalité née de la mauvaise interprétation d'un article publié sur le site de la Banque mondiale mettant à jour la liste des pays ayant bénéficié par le passé de l'Initiative PPTE. La Côte d'Ivoire a effectivement bénéficié de ce dispositif d'allègement de dette en 2012 mais en est sorti en 2018. Toutes ces données sont régulièrement mises à jour par la Banque mondiale et disponibles sur le lien suivant : <https://www.elibrary.imf.org/view/journalA003-en.xml>"

- Enfin, certains analystes relèvent par la négative la ratification de l'accord sur la Facilité Africaine de Soutien Juridique (FASJ), instrument relevant de la Banque Africaine de Développement (BAD). Pour comprendre la pertinence de cet instrument pour notre pays, il faut se référer à ses missions. Initialement focalisées sur le soutien juridique aux Etats africains, en particulier aux Pays Pauvres Très Endettés, ces missions ont considérablement évolué depuis l'atteinte du point d'achèvement par les pays africains en s'articulant autour de l'assistance dans plusieurs secteurs tels que les activités extractives, les ressources naturelles, les infrastructures, les Partenariats Public-Privé (PPP), l'énergie, la dette souveraine, le règlement des différends, les traités internationaux, la bonne gouvernance, l'environnement et la promotion du Genre. C'est dans ce cadre que cet accord qui présente des opportunités de collaboration multifformes pour notre pays a été ratifié.

Ministère des Finances et du Budget- Côte d'Ivoire

Communiqué

Publié le 14/05/24 13:28